

L'Hôpital Stamford offre un programme d'assistance financière afin d'aider les usagers qualifiés, qui ne sont pas assurés ou qui sont insuffisamment assurés. La Politique de l'assistance financière ne couvre que les services d'urgence et les services médicaux requis, y compris les services hospitaliers, quelques services donnés par certains médecins et autres employés de l'Hôpital. L'Hôpital prend l'engagement d'offrir des services médicaux à cette collectivité, peu importe sa capacité de payer.

SOMMAIRE EN LANGAGE SIMPLE DE LA POLITIQUE DE L'ASSISTANCE FINANCIÈRE

Politique de l'assistance financière (PAF)

Afin de respecter les critères financiers, le revenu annuel de votre ménage ne doit pas être plus de quatre fois supérieur aux montants prévus par les lignes directrices fédérales concernant la pauvreté.

Comment faire une demande :

Toute personne qui demande de l'assistance financière doit remplir un formulaire de demande.

Des exemplaires de notre Sommaire de l'assistance financière, de la Politique de l'assistance financière et des formulaires de demande sont affichés sur notre site internet à : <https://www.stamhealth.org/patients-visitors/fap/>

Vous pouvez également demander un exemplaire de la Politique de l'assistance financière et un formulaire de demande (offerts sans frais par la poste) ou vous pouvez demander de l'aide pour faire votre demande en transmettant un courriel à notre Département du service clients à : CustomerServiceR@stamhealth.org ou en téléphonant au Service clients au numéro (203) 276-7572 ou par télécopieur au numéro (203) 276-7093 ou en personne à :
Stamford Health
One Hospital Plaza
Stamford, CT 06902

La Politique de l'assistance financière, la demande et le Sommaire de la politique sont offerts dans les langues suivantes :

L'Anglais, l'Espagnol, le Chinois, le Créole, le Français, le Grec, le Hindi, l'Italien, le Polonais et le Russe. Ces langues sont disponibles sur demande et elles figurant sur notre site internet <https://www.stamhealth.org/patients-visitors/fap/>

Certains fournisseurs de services indépendants qui ne participent pas à notre Politique de l'assistance financière :

Certains médecins, cliniciens, radiologistes, anesthésiologistes, pathologistes, chirurgiens et ambulanciers qui vous prodiguent des soins à l'Hôpital Stamford peuvent ne pas participer à la Politique de l'assistance financière. Pour obtenir une liste de ces fournisseurs, veuillez télécharger et prendre connaissance de notre politique PAF ou communiquer avec nous au numéro (203) 276-7572.

Fonds pour des lits sans frais :

Il est possible que vous soyez admissible à recevoir des fonds pour avoir un lit sans frais en raison des dons faits à l'Hôpital pour des traitements en particulier et pour certains services. Veuillez communiquer avec nous au numéro (203) 276-7572 afin de déterminer la disponibilité.

Limites à la facturation :

Les personnes bénéficiant de la PAF ne seront pas facturées pour des montants supérieurs à ceux généralement facturés pour des soins offerts aux personnes qui ont une couverture d'assurance.

Les demandes de la PAF peuvent être refusées si les patients sont admissibles à d'autres sources de financement ou à d'autres couvertures, tels le Health Insurance Exchange (QHP), l'indemnisation des travailleurs, la responsabilité civile, l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile ou Medicaid, mais qui refusent de faire une demande pour ces bénéfices.